



# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2016 N°24  
23 juin 2016

Conseil d'administration n°2 du 23 juin 2016

- Augmentation de capital de la SCI des Salins ou avance d'associés

P 2

*Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.*

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.  
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sûreté Défense du siège de l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*

-----  
C.A.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 23 JUIN 2016**

**N° 02/2016/2.4**

**DELIBERATION RELATIVE A L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SCI DES SALINS  
OU AVANCE D'ASSOCIES**

Vu le code des transports,

Vu la délibération du 4 octobre 2006 relative à l'opération de valorisation du bâtiment des Salins à Port Rambaud à Lyon,

Vu le rapport présenté en séance,

Vu l'avis du comité de suivi de Rhône Saône Développement réuni le 3 juin 2016,

Le conseil d'administration de Voies navigables de France décide :

**Article 1<sup>er</sup>**

Le directeur général de Voies navigables de France est autorisé à signer tous les actes relatifs à la participation de VNF à une augmentation de capital de la SCI des Salins, ou à une avance d'associés, à hauteur de 450K€ pour VNF.

**Article 2**

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Le président du conseil d'administration

La secrétaire du conseil d'administration

Stéphane SAINT-ANDRE

Jeanne-Marie ROGER